

Publié le 27 novembre 2014

Futurs Possibles 2014 : Les Epl sur le podium

Deux Entreprises publiques locales, Sadev 94 et la Sem Plaine Commune Développement ont décroché les premières places du palmarès de « Futurs Possibles 2014 ». Le concours, qui vise à récompenser « le meilleur du futur urbain », est organisé par la société high tech Vectuel, avec le soutien de la Fédération des Epl, de l'Association des maires de France et du Pavillon de l'Arsenal. Les prix ont été officiellement remis à Paris, le 20 novembre.



En décrochant les deux premiers prix de Futurs Possibles, dont le Grand prix 2014, les Epl ont confirmé le 20 novembre, au Pavillon de l'Arsenal, leur dynamique d'innovation. Leur engagement avant-gardiste s'est retrouvé dès le début du concours, avec 15 projets* portés par des Spl ou Sem parmi les 51 primés. Aménageurs publics et privés, collectivités locales, et porteurs de projets novateurs étaient en compétition.

Après une audition en septembre auprès d'un jury de spécialistes, composés d'élus, d'experts, et de décideurs territoriaux, les dix finalistes nominés avaient d'abord été présentés le 8 octobre au Congrès des Epl à Deauville. Ils ont ensuite reçu officiellement leur prix le 20 novembre au Pavillon de l'Arsenal, centre d'information, de documentation et d'exposition d'urbanisme et d'architecture de Paris. Parmi eux, sur les deux premières places du podium, des Epl : [Sadev 94](#) pour le projet de la Zac Rouget de Lisle à Vitry-sur-Seine et la [Sem Plaine Commune Développement](#) pour le projet ACTlab - Bellastock. « Ce palmarès reflète la volonté de ce concours de récompenser des projets « hors normes » en termes d'impact social, économique, environnemental ou de mobilités, sans

limitation de taille de projet ni de temporalité », confie les organisateurs de Futurs Possibles 2014.

Des ambassadeurs de l'innovation urbaine

La Zac Rouget de Lisle à Vitry-sur-Seine a ainsi obtenu la récompense suprême de Futurs Possibles, son Grand prix 2014 « car elle constitue un élément probant d'innovation urbaine ». Elle fait partie, selon les organisateurs du concours, « des projets qui imaginent le meilleur de la ville de demain », ambition affichée de Futurs Possibles. Véritable laboratoire d'innovations, le projet a été jugé ambitieux tant dans sa conception que dans sa réalisation. « Il ambitionne de définir une ville organoleptique, aimable, sensible et sensuelle, une ville sensorielle », à travers « des innovations protéiformes pour une mixité réussie, un futur où l'innovation irrigue le projet à toutes les étapes de sa vie ».

Le deuxième prix a été remis au projet ACTlab – Bellastock, porté par Plaine Commune et la Sem Plaine Commune Développement. Au programme : de « nouvelles pratiques » pour « construire les modalités du changement urbain », dans un futur « où le chantier est source même du projet ». Le projet articule la gestion des déchets du BTP produits par un territoire avec la gestion des programmes de construction sur le territoire. Son ambition est « de favoriser l'émergence d'une filière de réemploi locale et de fonder une méthode de la déconstruction sélective applicable à tous les projets de déconstruction ».

Au sein de ces projets « ce ne sont pas les montants investis qui ont été valorisés mais le parti pris "intellectuel" présentant un réel changement de paradigme sur le plan social, économique et/ou urbanistique », commente les organisateurs de Futurs Possibles.

* Amiens Aménagement, Innovia Grenoble Durablement, Loire Océan Développement, Normandie Aménagement (2 projets distincts), Sadev 94, Saerp, Seda, Sem Plaine Commune Développement, Sem Ville Renouvelée, Semag, Semavip, SEMM, Soreqa, Urbaviléo

Par Marie-Anne RAMAZZINA